

**Compte rendu de la réunion publique du lundi 22 janvier 2024
(École Carnot)**

Présents : environ 30 personnes

Au titre de la Ville : les conseillers municipaux Maëlle Bouglet, adjointe de quartier, Angélique Susini et Thomas Kekenbosch, élus référents

Référent sécurité : Jean Paul Notte

Mission Participation citoyenne (participationcitoyenne@ville-cachan.fr) : Vera de Sousa,

Équipe d'animation Coqon : Claude Plan, François-Marie Blondel (modérateur), André Bonnet (secrétaire de séance), Marine Wu, Guy Cervelle et Dominique Sprenger.

Le Conseil de quartier est coordonné par cette équipe d'animateurs bénévoles.

I. Foncier urbanisme habitat

1. Plan Local d'urbanisme Intercommunal (PLUi) : présenté par Vera de Sousa (Mme Denat est excusée)

De la documentation est disponible sur la plateforme parlonsensemble-cachan.fr

La phase de diagnostic des PLU existants achevée. Se déroule actuellement la phase réglementaire : affinage du règlement, zonage / quartier, définition des OAP (Orientations d'Aménagements et de Programmation) qui vont donner les grandes intentions de construction et d'aménagement des espaces publics, mobilités...

Deux balades urbaines sont prévues le 3 février (complet) ; le 2 mars AM est prévue une réunion d'échanges sur les secteurs et thématiques.

Les apports des habitants seront bienvenus par mail à la Mission Participation citoyenne ou aux élus. (activités interdites, hauteurs, pleine terre etc.).

Il sera possible d'interdire certaines activités ; un passage de Cachan est prévu en zone 30 ; la RD920 n'est pas traitée dans le PLUi (compétence départementale).

Temps d'échange prévu en mars, présentation du zonage et restitution en avril, puis, en mai, étape réglementaire d'enquête publique.

2. Maison abandonnée 44-46 rue Alphonse Melun

Pas d'éléments nouveaux, c'est une parcelle privée, la ville ne peut pas intervenir. Peut-on mettre en place une déclaration d'insalubrité ? C'est possible à l'initiative de la Mairie.

3. Passage piéton Melun / Carnot, piétonisation de la rue A. Melun, mise en sens unique rue de la Grange Ory :

Projets évoqués depuis 2020, à ce stade pas encore aboutis.

Le nouveau responsable voirie qui doit arriver en avril reprendra ce dossier, en priorité celui du passage piétons qui concerne les abords de l'école Carnot.

La mise en sens unique de la rue de la Grange Ory fait partie de ces projets bien identifiés, soumis à la faisabilité technique et soumis aux arbitrages sur les crédits voirie.

Les riverains restent en attente d'une date de concertation pour exprimer leurs propositions.

4. Terrain angle RD920 (ex Asia Store)

Une négociation est en cours avec le propriétaire par l'Établissement Public Foncier Ile de France (EPFIF) qui devrait acquérir ce terrain.

5. Squat 13 av Carnot

Les occupants ont été expulsés, le bâtiment est muré et mis sous alarme.

6. Tentative de squat impasse Benoît Guichon

Les individus ont été interpellés, et le bâtiment mis sous alarme. La date de démolition est inconnue.

II. Stationnement voirie circulation

1. Circulation des 2 roues dans le tunnel piétonnier sous les voies du RER B

Demande faite à la RATP de pose d'un panneau d'interdiction de circulation des 2 roues motorisées.

2. Garages perturbant le stationnement des riverains (Lumières Nord)

Projet évoqué d'instaurer une zone rouge ; elle permettrait la mise en place d'une société privée de verbalisation, et des amendes plus fortes. A noter que Bagneux est en zone rouge, ce qui a pour effet que le stationnement se déporte sur Cachan.

Il faudrait mettre en place une concertation à l'échelle du quartier pour faire émerger des idées.

Il faut signaler à la Police municipale les voitures ventouses en leur envoyant la photo avec la plaque d'immatriculation et l'adresse exacte. Ils interviendront au terme de la durée de stationnement légal (7 jours).

Ces activités créent des déchets ; le garage Carpe Diem serait ouvert 7/7, avec des véhicules sont réparés dans la rue. En cas de constatation contacter brigadeenvironnement@ville-cachan.fr

3. Piste cyclable en remontant la rue de la Gare

Suggestion est faite de dédier le trottoir de droite aux vélos pour éviter de rouler sur la chaussée étroite.

Réponse : pas faisable du fait de la proximité de la gare. Il faudrait refaire le marquage au sol qui est effacé, remplacer les pavés manquants (signalé au département), et remettre une signalisation cohérente.

4. Propreté de la rue de la Grange Ory

Les consommateurs jettent leurs déchets sur la voirie alors que des poubelles ont été installées.

Les containers de certains établissements restent sur le trottoir en permanence.

Question : pourquoi la Mairie autorise-t-elle des activités pourvoyeuses de déchets, alors que les locaux ne permettent pas le stockage des containers ? Réponse : la Mairie va consulter le service commerce ou la brigade de l'environnement.

Présence de souris et rats dans le quartier : contacter la brigade de l'environnement pour la pose de pièges, ou pour tout problème de déchets sauvages. Des poubelles vont être installées rue de la Gare.

5. Collecteur à vêtements et benne à verre

Un collecteur de vêtements a été posé Avenue Carnot par le Territoire du Grand Orly Seine Bièvre (GOSB) sans concertation avec la Mairie ; la demande au GOSB de le déplacer a été faite, sans réponse pour l'instant.

Il existe une demande de benne à verre pour notre quartier, qui en est dépourvu.

Des points d'apport prévus pour les déchets organiques (biodéchets destinés aux composteurs), car la collecte obligatoire est mise en place courant 2024.

III. Sécurité – vie de quartier

1. Eclairage de la dalle du marché

Problème identifié, en cours de solution avec Citeo.

2. Trafic de cigarettes et drogues

Ce problème est connu depuis longtemps. Des interventions régulières de la Police nationale, de la Police municipale et des équipes GPSR (Groupe de Protection et de Sécurité des Réseaux) assermentés de la RATP ont lieu régulièrement, et ont donné lieu à des saisies. Le phénomène est cyclique et répandu dans toutes les gares de région parisienne.

3. Accès direct à l'école maternelle Carnot fermé depuis 2 ans, obligeant à rentrer par l'école élémentaire.

La loge du gardien étant au niveau de l'Ecole élémentaire, l'entrée maternelle a été fermée pour raison de sécurité Vigipirate. La réouverture n'est pas à l'ordre du jour. Il est possible d'en faire la demande au Conseil d'école.

IV. Parole aux habitants

- Chantier à l'arrêt depuis 2 ans au **7-9 rue de la Grange Ory** : il y a eu des problèmes de carrières à combler, l'entreprise a demandé la démolition des 2 pavillons meulière « Peyrabout » qui sont à réhabiliter dans le Permis de Construire d'origine. La Mairie refuse qu'ils soient démolis, la situation est bloquée pour l'instant, des contacts sont pris.
- Les installations de la **fibres** ne sont pas esthétiques, les câbles devraient être enfouis sous terre.

V. Informations

- **Ilot Bonnet**, projet situé de l'autre côté de la rue Marcel Bonnet, au niveau du foyer malgache. Livraison prévue 1^{er} trim 2027, 130 logements dont 30% sociaux, parking public 120 places en rez de chaussée et 1^{er} sous sol, changement de destination possible pour le futur, 2 niveaux souterrains. Hub mobilités de 450 m², planchers béton et façades bois.
- **Coqueli'coop** au 32 rue des Saussaies, ouvert vendredi samedi et dimanche. C'est une association qui donne accès à des produits bio à un prix très accessible. 200 adhérents, qui donnent chacun 3 heures par mois, adhésion annuelle de 30€ ou 10€ par an. Tous les produits sont bio et locaux, les fruits et légumes ne sont pas présents.
- **Budget participatif** : Présentation de l'état d'avancement des projets retenus qui concernent toute la ville et notre quartier Ouest-Nord pour la saison 1 (lancement janvier 2019), la saison 2 (lancement septembre 2020) et la saison 3 (lancement octobre 2022). Pour voir la liste des projets : [cliquer ici !!](#).